

Publié le 20 mai 2020

Centralis, la petite centrale d'achats publics qui monte, qui monte...

Lancée en 2018 par Jérôme Taconnet, directeur de plusieurs Epl, Centralis est en passe d'étendre son champ d'action à l'ensemble du pays. Une solution appréciée par plusieurs acheteurs publics dans le secteur de la rénovation de patrimoine immobilier et de l'aménagement du territoire.



Les Epl, Jérôme Taconnet, il connaît bien. Très bien même. Il en dirige quatre : la Sem EAD, la Spl Normandie Axe Seine, la Spl Campus de l'Espace et l'Immobilière de l'Eure... En matière de commande publique, les chefs de projets des différentes structures « devaient lancer des marchés différents pour acheter des prestations identiques. Je me suis dit que la mise en place d'une centrale d'achats en ligne où il n'y aurait plus qu'à commander directement les prestations qui nous

intéressent pouvait être une bonne solution pour sécuriser nos marchés, gagner du temps et réduire les coûts », assure-t-il. C'est ainsi qu'est né Centralis en 2018. Une centrale d'achat public associative dédiée aux prestations d'ingénierie et de travaux, régie par l'article L. 2113-2 du code de la commande publique, « constituée pour mener exclusivement et de manière permanente des actions de mutualisation d'achat. Elle agit dans un rôle d'intermédiaire : elle mène la passation de marchés publics répondant aux besoins d'autres acheteurs pour le compte de ces derniers », peut-on lire sur le site dédié (1). Centralis regroupe une vingtaine de catégories de métiers : maître d'œuvre, urbaniste-paysagiste, bureau d'étude VRD, OPC, géomètre, diagnostiqueur technique énergie amiante et plomb, démolition-désamiantage, gros œuvre, menuiserie, électricité, chauffage et ventilation, espaces verts...

La première année d'abonnement gratuite...

Une bonne idée aiguise toujours la curiosité. « De fil en aiguille, de partout en France, des collectivités territoriales, des établissements publics, des Epl et des hôpitaux nous ont demandé s'il était possible d'intégrer la plateforme. Donc, nous avons décidé d'étendre le périmètre de Centralis. Une campagne d'inscription a été lancée, qui se clôturera à la fin juillet 2020. La première année, l'abonnement sera gratuit et sans engagement, pour permettre aux acheteurs de mesurer l'intérêt d'un tel outil. Les années suivantes, les communes de moins de 10 000 habitants pourront bénéficier des services de Centralis pour 1 100 € HT, les autres acheteurs publics devront déboursier 9 900 € HT. Des prix d'abonnements avantageux, que nous continuerons de faire baisser au fur et à mesure que le nombre d'acheteurs grandira », poursuit le président-fondateur de Centralis.

La formule est à l'Eure

L'objectif est de faciliter la commande de prestations d'ingénierie et de travaux pour les acheteurs publics. Centralis a mis au point des accords-cadres à bons de commande allotés à la strate départementale pour les travaux et à la strate régionale pour les prestations d'ingénierie. Ainsi, ils offrent la possibilité à un maximum d'entreprises locales de postuler aux marchés. « Nous constatons qu'en moyenne, elles sont situées à moins d'une heure des opérations ». Simplicité ! Les acheteurs publics n'ont qu'à se rendre sur le site internet, remplir la quantité de prestations qui les intéressent et les commandes sont directement envoyées aux entreprises de rang 1 concernée. Si ces dernières ne valident pas la commande dans les 10 jours ou la refusent, la commande est alors envoyée à l'entreprise classée en rang 2, jusqu'au rang 3. « Le système a été rôdé sur les deux dernières années dans l'Eure. Il donne satisfaction pour être étendu », se réjouit le fondateur de Centralis. En 2019, les 6 acheteurs de la Centrale ont passé 4,4 M€ de commandes ; plus de 60 entreprises ont été sollicitées. « C'est un outil efficace pour les Epl et les acheteurs publics de manière générale. J'espère qu'elles seront nombreuses à nous rejoindre pour bénéficier des avantages de la mutualisation », conclut Jérôme Taconnet.

(1) www.centralis.site